

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

01

Séance du Conseil d'établissement de l'école des Sommets de Saint-Sébastien, tenue le 5^e jour du mois d'octobre 2021, à 18 h 30 à l'école des Sommets, située au 287, rue de la Fabrique à Saint-Sébastien.

Sont présents :

Membres – Parents

Karol-Ann Morin
Véronique Gosselin
Audrey Perreault
Mylène Nadeau

Membres – Personnel

Annie Michaud
Chantal Boutin
Judith Dostie
Nathalie Quirion
Maryse Bélanger

La directrice : Andréanne Garant

Sont absentes :

Mesdames Karine Martin et Misty Lee Grondin.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.ET 21-000

Sur la proposition de madame Karol-Ann Morin, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

Au point # 13.2 : Agrandissement de l'école

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2021
3. Suivi au dernier procès-verbal
4. Élection aux différents postes : présidence, vice-présidence, secrétaire
5. Nomination des représentants de la communauté
6. Dénonciation d'intérêts
7. Plan de travail pour l'année scolaire 2021-2022 (adoption)
8. Allocation de fonctionnement (déplacement et gardiennage) et adoption des règles de régie interne
9. Informations et consultation :
 - 9.1 Plan triennal (information)
 - 9.2 Liste et actes d'établissement (consultation)
 - 9.3 Règles relatives aux critères d'inscription (art. 79) (information)
 - 9.4 Services éducatifs offerts dans les écoles (information)
10. Rapport budgétaire du CE (adoption) et campagne de financement (consultation)
 - 10.1 Demande de financement pour émulation
 - 10.2 Demande de financement pour mosaïque des finissants (2021-2022)
11. Calendrier des activités éducatives, art.87 (adoption)
12. Informations et correspondance
 - 12.1 Présidente
 - 12.2 Déléguée au comité de parents
 - 12.3 Enseignantes
 - 12.4 Service de garde
 - 12.5 Direction
13. Autre(s) sujet(s)
 - 13.1 Cafétéria
 - 13.2 Agrandissement de l'école**
14. Questions du public
15. Date et heure de la prochaine séance
16. Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2021
C.ET 21-001

Sur la proposition de madame Maryse Bélanger, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2021 avec la modification suivante :

Madame Perreault demande d'utiliser son nom comme suit : Audrey Perreault.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Suivi au dernier procès-verbal

Aucun suivi.

4. Élection aux différents postes

C.ET 21-002

Présidence :

Il est proposé par madame Audrey Perreault et appuyé par madame Annie Michaud que madame Karol-Ann Morin soit nommée présidente. Madame Morin accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.ET 21-003

Vice-présidence :

Il est proposé par madame Mylène Nadeau et appuyé par madame Véronique Gosselin que madame Audrey Perreault soit nommée vice-présidente. Madame Perreault accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.ET 21-004

Secrétaire :

Il est proposé par madame Chantal Boutin et appuyé par madame Maryse Bélanger que madame Judith Dostie soit nommée secrétaire. Madame Dostie accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Nomination des représentants de la communauté

Il est proposé par madame Audrey Perreault que madame Claudia Bolduc soit nommée représentante de la communauté.

Dû à ce qu'il y aura des élections municipales prochainement, il se peut que le ou la représentant(e) de la municipalité change.

Ce point sera alors abordé à la prochaine séance du CE.

6. Dénonciation d'intérêts

Les formulaires de dénonciation d'intérêts sont remplis par tous.

7. Plan de travail pour l'année scolaire 2021-2022

C.ET 21-005

Les membres prennent connaissance des sujets qui seront abordés au cours des séances.

Le lundi 29 novembre 2021 est proposé pour la prochaine rencontre. Cette date ainsi que les autres demeurent à confirmer.

Sur la proposition de madame Chantal Boutin, il est résolu d'adopter les sujets proposés sur le plan de travail tel que présenté.

Annexe CET084-2021-2022-001

ADOPTÉE à l'unanimité

8. Allocation de fonctionnement (déplacement et gardiennage)

C.ET 21-006

Le budget pour le fonctionnement du conseil d'établissement n'est pas encore déterminé. Il le sera sous peu.

L'allocation de fonctionnement permettra aux membres du conseil d'établissement de réclamer les dépenses suivantes :

0.49¢ / km est alloué pour les déplacements.
5.00\$ / heure pour le gardiennage.

Sur la proposition de madame Nathalie Quirion, il est résolu qu'une partie du budget du conseil d'établissement soit utilisée pour des frais de déplacement et de gardiennage.

ADOPTÉE à l'unanimité

C.ET 21-007

De plus, le montant de 63.35 \$ des prix de présence de l'assemblée générale annuelle sera enlevé du montant alloué. Le 63.35 \$ comprend un ensemble de photos scolaires au montant de 30.00 \$ et 5 dîners de cafétéria au montant de 33.35 \$.

Sur la proposition de madame Annie Michaud, il est résolu d'accepter que le 63.35 \$ soit déduit du montant alloué pour payer les certificats cadeaux émis lors de l'assemblée générale annuelle du 8 septembre 2021.

C.ET 21-008

Madame Andréanne Garant présente les règles de régie interne.

Sur la proposition de madame Véronique Gosselin, il est résolu d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

Annexe CET084-2021-2022-002

ADOPTÉE à l'unanimité

9. Informations et consultation

Les membres du CE ont pris connaissance des documents suivants :
Les documents se retrouvent en annexes au procès-verbal.

- 9.1 Plan triennal (information)
Annexe CET084-2021-2022-003
- 9.2 Liste et actes d'établissement (consultation)
Annexe CET084-2021-2022-004
- 9.3 Règles relatives aux critères d'inscription (art.79) (information)
Annexe CET084-2021-2022-005
- 9.4 Services éducatifs offerts dans les écoles (information)
Annexe CET084-2021-2022-006

10. Rapport budgétaire du CE et campagne de financement

C.ET 21-009

Madame Andréanne Garant présente le rapport budgétaire du CE mis à jour.

On se demande si le montant de 1 197.67\$, réservé pour le projet Desjardins, doit être diminué du solde de 4 835.02 \$ du budget 184-1-27-180 ou bien est-ce seulement une note interne. On demande un suivi à la prochaine séance du CE.

Sur la proposition de madame Nathalie Quirion, il est résolu d'adopter le rapport budgétaire du CE tel que présenté.

Annexe CET084-2021-2022-007

ADOPTÉE à l'unanimité

10.1 Demande de financement pour émulation (2021-2022)

C.ET 21-010

Un montant pour émulation est demandé au CE pour des projets divers et des récompenses aux élèves.

Il est proposé par madame Véronique Gosselin et appuyé par madame Audrey Perreault d'accorder :

10.00 \$ par élève par titulaire de classe (6 titulaires)
50.00 \$ par spécialiste et temps partagé (3 spécialistes et 1 temps partagé)
30.00 \$ pour l'orthopédagogue

Pour un total de 1 090.00 \$

Le montant accordé sera pris du compte 184-1-27-180 pour être déposé dans le 184-1-27-150.

ADOPTÉE à l'unanimité

C.ET 21-011

De plus, il est demandé aux membres du CE de reconduire le solde restant de 2020-2021 en 2021-2022.

Il est proposé par madame Mylène Nadeau de reconduire le solde de 315.11 \$ de 2020-2021 en 2021-2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

10.2 Demande de financement pour la mosaïque des finissants (2021-2022)

C.ET 21-012

Le coût de la mosaïque pour le groupe de 2021-2022 est d'environ 150.00 \$ + taxes. Madame Karol-Ann Morin tentera de négocier le prix de la mosaïque avec la photographe.

Il est proposé par madame Karol-Ann Morin de défrayer ce coût pour la nouvelle mosaïque 2021-2022 à partir du budget 184-1-27-180.

ADOPTÉE à l'unanimité

Campagne de financement

Les membres du CE conviennent qu'il n'y aura pas de brunch cette année.

Quelques suggestions sont données pour de futures campagnes de financement :

- Pâte à tarte pour Noël
- Disco sur glace en janvier 2022
- Café, cupcakes et gâteaux pour la St-Valentin
- Duathlon en mai 2022

11. Calendrier des activités éducatives, art. 87 (approbation)

C.ET 21-013

Le calendrier des activités éducatives est présenté afin d'éviter de devoir demander l'autorisation du CE avant chaque activité. Celui-ci est accepté par tous.

Sur la proposition de madame Nathalie Quirion, il est résolu que le conseil d'établissement adopte le calendrier des activités éducatives de l'école des Sommets pour l'année 2021-2022.

Annexe CET084-2021-2022-008

ADOPTÉE à l'unanimité

12. Informations et correspondance

12.1 Présidente

Rien à signaler.

12.2 Déléguée au comité de parents

Rien à signaler.

12.3 Enseignantes

- Les enseignantes demandent aux parents d'informer les autres parents de l'arrivée d'un Facebook école (groupe fermé).
- On remercie les parents du CE pour l'activité de la rentrée.
- Nous aimerions être consultées pour les activités afin d'être mieux préparées.

12.4 Service de garde

Madame Quirion mentionne que les jeux du carré de sable sont cassés. Madame Mylène Nadeau demandera à monsieur Rosa et à monsieur Richard de construire un coffre.

Nous pouvons faire l'achat de jeux extérieurs et la dépense sera prise du budget de la cour d'école vivante et active.

12.5 Direction

- Madame Andréanne Garant mentionne qu'un montant de 1 600.00 \$ est disponible pour l'aide aux parents.

Un sondage sera fait auprès des parents sur leurs besoins en formation.

Nous pouvons demander l'aide d'une orthophoniste ou d'une professionnelle en intervention positive. Nous pouvons aussi acheter des documents de référence comme le guide d'intervention « Incroyable moi » sur la gestion de l'anxiété et du stress.

- Un groupe « Teams » sera créé par madame Andréanne si des rencontres à distance étaient nécessaires.
- Une rencontre avec le transporteur et avec madame Julie Martineau, coordonnatrice des services du transport, a eu lieu le 24 septembre dernier. On note que les signaux d'arrêt améliorent la sécurité.
- Un sous-comité sera formé afin d'améliorer davantage la sécurité sur les lieux de stationnement et d'autobus :
 - Madame Mylène Nadeau, parent
 - Monsieur Vincent Breton, enseignant
 - Madame France Bisson, maîtresse
 - Madame Andréanne Garant, directrice
 - Madame Karol-Ann Morin, parent
 - Monsieur Dion, transporteur
 - Un policier
- La livraison des photos scolaires aura lieu vers la fin du mois de novembre.

13. Autre(s) sujet(s)

13.1 Cafétéria

- On demande à avoir des pailles réutilisables.
- Les parents répondent bien aux achats de repas via le service de traiteur.

13.2 Agrandissement de l'école

- On demande à madame Andréanne de relancer le député, monsieur François Jacques, au sujet de l'agrandissement de l'école.

14. Questions du public

Aucun public.

15. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le lundi 29 novembre 2021 à 18 h 30 à moins d'avis contraire.

16. Levée de la séance

C.ET 21-014

Sur la proposition de madame Véronique Gosselin, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 55.

ADOPTÉE à l'unanimité

Karol-Ann Morin, présidente

Andréanne Garant, directrice